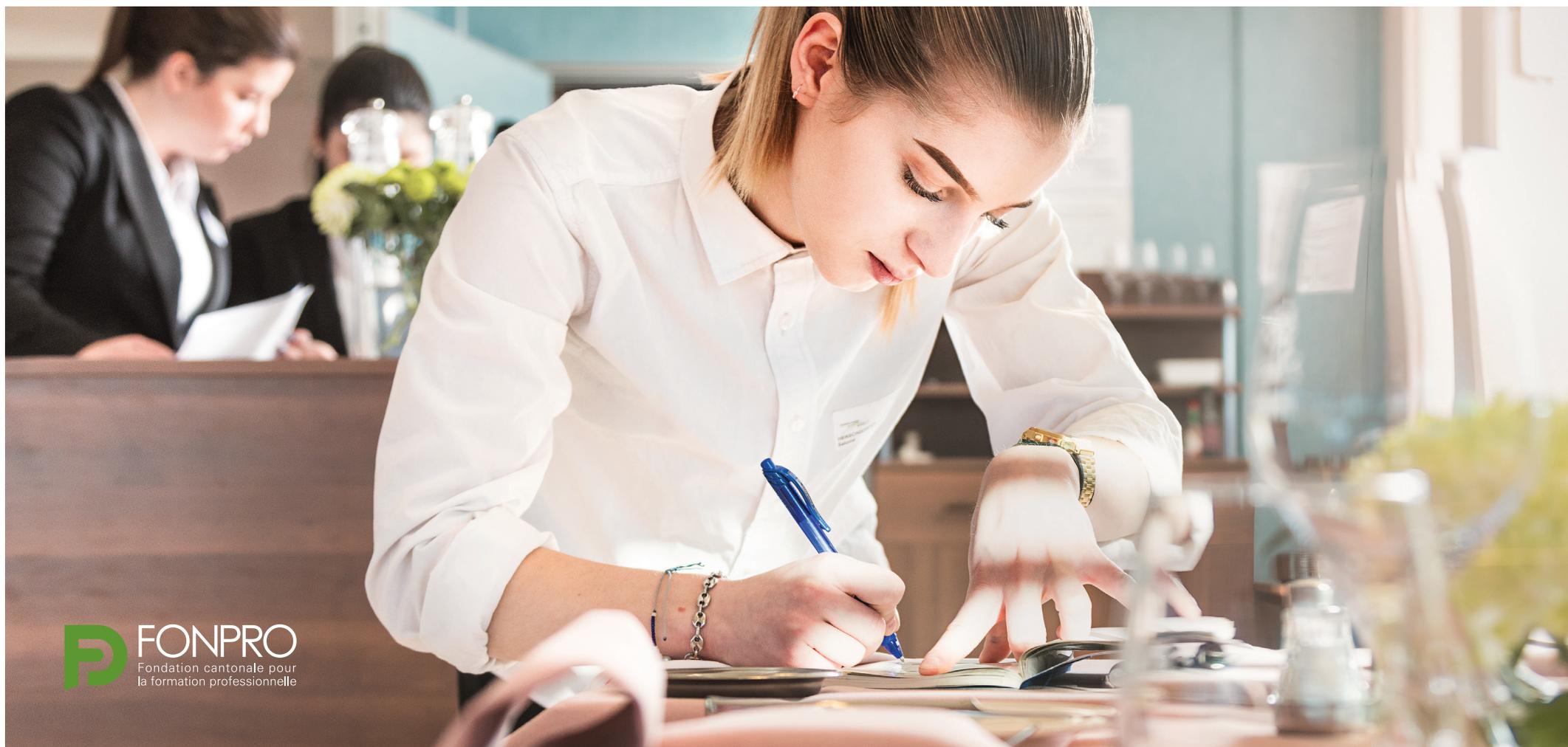


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

& rapport de gestion



4-5

Message de Philippe Thuner,
Président

6-7

Editorial de Nathalie Bernheim,
Secrétaire générale

8-9

La FONPRO en bref

10-16

Principaux axes d'activités

17-19

Eléments financiers
(bilan et compte d'exploitation)

20-21

Le Conseil de fondation

22-23

L'administrateur

24

La FONPRO en chiffres

25-31

Réseaux et partenaires

32

Contact & lexique

MESSAGE DE PHILIPPE THUNER, PRÉSIDENT

Dans mon message de l'an dernier, j'évoquais l'augmentation constante des coûts de la formation professionnelle initiale.



Couplée à la montée en puissance de la FONPRO qui a couvert, avec le canton, jusqu'à plus de 120 % du coût moyen suisse des cours interentreprises (CIE), cette tendance stable a conduit notre fondation à des excédents de dépenses importants dès 2015, atteignant près de 3 millions de francs en 2017. Nous pouvions nous le permettre ayant accumulé quelques réserves durant les premières années d'activité.

Toutefois le Conseil de fondation a consacré une grande partie de sa journée au vert du mois d'août dernier, à l'optimisation des moyens de remplir les missions qui sont attribuées à la FONPRO par la loi. Il en est ressorti la volonté d'arriver à l'équilibre financier entre les recettes et les dépenses lors de l'exercice 2020 avec une première étape de réduction des coûts en 2019.

Le financement des CIE étant le poste de dépenses le plus important, il a été décidé de renforcer la surveillance des coûts avec l'appui du canton, ce qui a permis d'économiser plusieurs centaines de milliers de francs, de ne plus financer, en année scolaire 2018/2019 plus de 120 % dans des cas exceptionnels, et enfin de ne financer que l'entier – 100 % et pas plus – des coûts moyens suisses des CIE dès l'année scolaire 2019/2020. Il n'est pas certain que ces mesures suffisent seules à rétablir l'équilibre au vu de l'augmentation régulière du nombre de jours de cours dans les plans de formation.

Les frais de matériel et de locaux d'examens ont eux aussi été contrôlés par sondages et par entretiens, ce qui a permis de diminuer légèrement ou de stabiliser le montant des factures.

Par contre, les effets de l'intervention de la Confédération dans le financement des brevets et diplômes fédéraux ne se feront sentir qu'en 2019. Nous sommes encore dans le flou sur la diminution des montants que nous devons allouer à cette mesure car nous ne sommes pas sûrs que le nombre de candidats ou de demandes ait atteint son plafond.

Le Conseil de fondation souhaite maintenir son appui aux autres mesures, soit l'aide aux apprentis en difficultés, les aides individuelles exceptionnelles et le soutien au Salon des métiers et de la formation. Au final, la FONPRO est toujours devant nombre de défis passionnants. Un grand merci à tous ceux qui contribuent à ce qu'elle puisse assumer ses missions :

- **en premier lieu nos collaboratrices et le Centre Patronal qui nous les délègue ;**
- **le canton par la DGEP et ses équipes dédiées ;**
- **mes collègues du Conseil de fondation ;**
- **toutes les bonnes volontés qui œuvrent en faveur de la formation professionnelle et des apprentis vaudois.**

La formation professionnelle duale est un atout essentiel de notre pays. Il est crucial de faire tous les efforts nécessaires à son maintien et, mieux encore, à son développement.

ÉDITORIAL DE NATHALIE BERNHEIM, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Le Programme de législature 2017-2022 du canton de Vaud prévoit expressément le renforcement de la formation professionnelle afin de revaloriser cette filière.



Avec un taux de certification du secondaire II en dessous de la moyenne suisse, le canton de Vaud a une forte marge de progression et s'y attèle avec beaucoup d'énergie. L'efficacité du système est questionnée sans tabou et un programme d'actions se met en place autour des trois axes suivants:

- **la promotion de la formation professionnelle en cours de scolarité ;**
- **l'augmentation du nombre de places d'apprentissage ;**
- **la prévention des ruptures et des échecs en apprentissage.**

À ce jour, dans le canton de Vaud, l'attractivité du gymnase reste particulièrement forte quand bien même les taux d'échecs et de réorientations y sont très élevés. De saines questions se posent donc au sujet des moyens de promotions de la formation professionnelle afin que les élèves, soutenus par leurs parents, n'hésitent pas à s'y orienter en premier choix : son efficacité est reconnue aussi bien en ce qui concerne le passage facilité de l'école à la vie active qu'en ce qui concerne le fait qu'elle réponde aux besoins de l'économie.

Cette filière est confrontée comme les autres aux grands défis que sont par exemple la démographie ou la révolution numérique. Elle a par contre une obligation de réactivité bien plus accrue en raison du fait qu'elle se doit d'être totalement en phase avec les besoins des entreprises. Avec la rapidité des changements auxquels le monde du travail fait face aujourd'hui, cette capacité à se renouveler est essentielle.

À cette fin, il faut relever l'importance fondamentale que revêt le partenariat entre la Confédération, les cantons et les organisations

du monde du travail, qui permet de faire œuvrer ensemble tous les partenaires de la formation professionnelle.

Dans ce but, le processus stratégique « formation 2030 » encadré par le SEFRI déroule un programme en plusieurs actions. Toutes ont la vocation de tenir compte des évolutions, voire de les anticiper, afin de pouvoir définir des contenus de formation qui soient axés sur les compétences et orientés vers l'avenir.

Pour la neuvième année consécutive, la Fondation cantonale pour la formation professionnelle, la FONPRO, soutient les acteurs de la formation professionnelle dans le canton de Vaud. La Fondation, très attachée à offrir un service d'excellente qualité, a développé cette année ses axes de communication afin d'être toujours plus proche de ses bénéficiaires.

Elle exerce son action notamment à travers des mesures visant à encourager les jeunes, les adultes et les entreprises qui s'engagent pour la formation professionnelle, qu'elle soit initiale ou supérieure.

Afin de remplir au mieux sa mission et de conserver son efficacité, la FONPRO exerce également une surveillance très rigoureuse des contributions allouées.

Toute l'équipe de la FONPRO se joint à moi pour vous inviter à prendre connaissance de nos résultats pour l'année 2018 et vous en souhaiter une bonne lecture.

LA FONPRO EN BREF

La FONPRO contribue à financer les coûts :

- des cours interentreprises, des frais de matériel et de locaux dans le cadre des examens finaux, de même que ceux liés à l'encadrement des stages professionnels obligatoires, pour les entreprises formatrices du canton de Vaud ;
- des cours préparatoires menant aux brevets et diplômes fédéraux, ainsi que des examens y relatifs pour les salariés des entreprises vaudoises ;
- de mesures d'appui pour encadrer les apprentis en difficulté afin de réduire les ruptures de contrats d'apprentissage et les échecs ;
- de la promotion de la formation professionnelle initiale.

ENTREPRISES VAUDOISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES



0,09% de la masse salariale perçue via les caisses d'allocations familiales (CAF)



CHF 3'265'000.-
soutien financier direct



SALARIÉS DES ENTREPRISES VAUDOISES SUIVANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE MENANT À UN BREVET OU UN DIPLÔME FÉDÉRAL



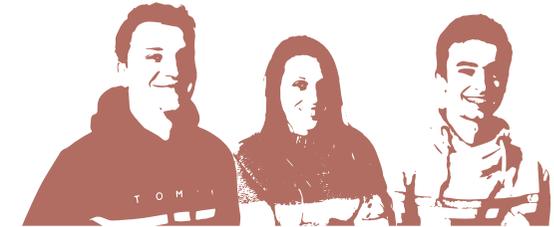
CHF 20'700'000.-
via les organisateurs de cours interentreprises et d'exams finaux dans le cadre des procédures de qualification



ENTREPRISES FORMATRICES DU CANTON DE VAUD



CHF 910'000.-
via des mesures d'appui



APPRENTIS DES ENTREPRISES VAUDOISES

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

1. LE FINANCEMENT DES CHARGES EXTERNES DE L'APPRENTISSAGE : FRAIS DES CIE ET D'EXAMEN

Une étude menée par le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) place la Suisse à la première place mondiale d'un indice évaluant l'équilibre entre enseignement et économie. Cet indice met en évidence l'excellente collaboration qui existe entre le monde de l'enseignement et le monde professionnel. Seule une bonne imbrication entre les intérêts de l'enseignement et les besoins des entreprises peut permettre à la formation professionnelle de former des personnes qui seront immédiatement opérationnelles et capables de s'adapter aux changements dans un monde du travail en évolution permanente.

La formation duale permet d'alterner l'expérience pratique dans l'entreprise formatrice et les acquisitions théoriques complémentaires à la formation métier par le truchement des cours interentreprises (CIE). Elle assure ainsi l'adéquation entre les formations dispensées et les besoins des entreprises.

Pour les entreprises formatrices ayant un apprenti au bénéfice d'un contrat d'apprentissage vaudois, les financements des CIE sont perçus de manière indirecte et le processus d'attribution est totalement transparent. Les financements sont clairement présentés dans un récapitulatif à destination des entreprises formatrices que les organisateurs de cours leur transmettent. Le service du canton, la DGEP, reçoit de la part des organisateurs de cours l'annonce du montant des coûts relatifs à l'organisation des CIE par profession. En tant qu'organe de surveillance, la DGEP contrôle et valide les charges qui lui sont présentées.

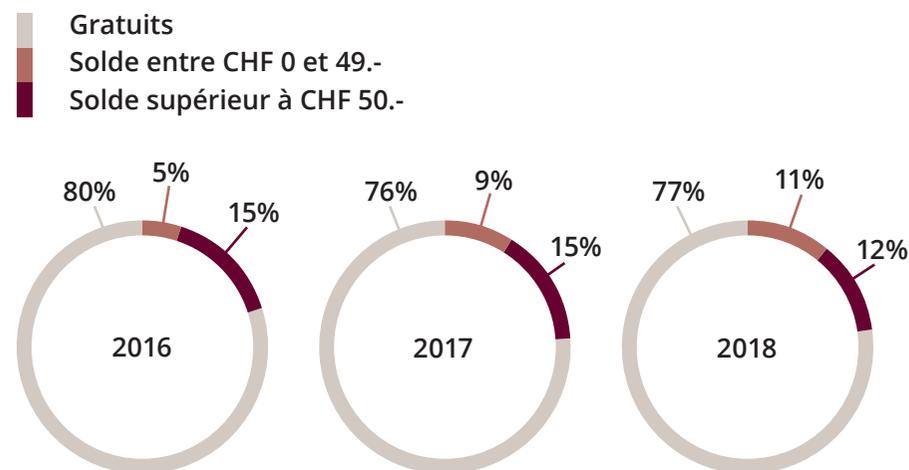
Cette démarche permet le versement à l'organisateur de cours de la subvention cantonale pour les apprentis vaudois ; elle correspond à un forfait par jour et par apprenti, établi au niveau suisse, par profession. La FONPRO intervient ensuite, par l'octroi d'une contribution supplémentaire qui vient solder le coût des CIE lorsque cela est possible. Quand l'entier des coûts n'est pas couvert par le versement de la subvention cantonale et de la contribution de la FONPRO, l'organisateur de CIE peut facturer aux entre-

prises formatrices le solde résiduel, selon des modalités strictes décrites en page suivante.

Les résultats obtenus année après année permettent d'éviter toute facturation de CIE pour la grande majorité des entreprises formatrices vaudoises. **Ainsi en 2018, la gratuité des CIE est atteinte pour environ 77% des 13'000 apprentis en formation et donc pour les entreprises qui les emploient.**

La Fondation mobilise 74% de ses ressources, soit CHF 20,7 millions pour cette mesure.

Prise en charge des CIE : proportion des apprentis selon le solde des coûts par jour pouvant être mis à la charge des entreprises formatrices



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

Le canton de Vaud et la FONPRO versent directement les sommes allouées aux organisateurs de cours. Ces derniers n'ont pas l'autorisation d'adresser une facture aux entreprises formatrices avant d'avoir obtenu les financements (hormis pour le recouvrement des frais de repas et d'hébergement qui ne sont pas pris en considération dans les financements versés par la DGEP et la FONPRO).

Les entreprises formatrices peuvent recevoir une facture au titre des journées de cours CIE dans le seul cas où il subsisterait un solde non couvert.

Dans cette hypothèse, la facture devra en tout temps faire état :

- ✓ **du coût total par jour et par apprenti,**
- ✓ **de la déduction de la subvention accordée par la DGEP,**
- ✓ **de la déduction de la contribution versée par la FONPRO,**
- **laissant alors apparaître un éventuel solde à couvrir par l'entreprise formatrice.**

Evolution des montants affectés au financement des CIE

2016	5'400 entreprises	CHF 20'300'000
2017	5'300 entreprises	CHF 18'100'000
2018	5'200 entreprises	CHF 19'300'000

La FONPRO prend en charge l'intégralité des coûts de matériel et de locaux d'examen pour l'ensemble des apprentis vaudois passant un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de capacité (AFP). Elle agit de même pour les apprentis « répétants », afin de les aider à obtenir leur diplôme et à finaliser leur formation professionnelle initiale. **Le passage des examens CFC et AFP par leurs apprentis est donc totalement gratuit pour les entreprises formatrices du canton de Vaud.**

Pour recevoir le financement de cette prestation, les milieux concernés transmettent à la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire toutes les factures relatives à ces épreuves. Dans un premier temps, la DGEP les contrôle et les paye, avant d'adresser une facture globale à la FONPRO, qui vient rembourser la totalité des frais engagés.

La charge financière de cette prestation étant importante, les Services du canton et de la FONPRO étudient avec soin les évolutions de charges pour s'assurer, en partenariat avec les milieux professionnels, que ces dernières restent maîtrisées.

Financement des frais de locaux et d'examen

2016	6'120 candidats	CHF 1'980'000
2017	5'500 candidats	CHF 1'700'000
2018	5'540 candidats	CHF 1'400'000

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

2. LE FINANCEMENT DES MESURES D'ENCADREMENT DES APPRENTIS

Le système suisse de formation permet à chaque élève de trouver une voie qui lui corresponde, qu'elle soit très scolaire ou très pratique. Il permet également une forte perméabilité entre les filières afin que puissent être prises en compte l'évolution des compétences dans le temps de même que des aspirations personnelles.

La formation professionnelle initiale reste la voie choisie par environ deux tiers des jeunes sortant de l'école obligatoire. Parmi eux, l'écrasante majorité choisie de suivre une formation professionnelle duale.

Ce constat est d'autant plus important qu'il illustre la capacité du système de formation qu'est l'apprentissage dual à s'adapter tant aux défis structurels que démographiques. Les entreprises formatrices s'investissent fortement pour former leur relève.

Le taux de résiliation des contrats d'apprentissage avant le terme de la formation, ainsi que le taux d'échec à l'examen final viennent cependant ternir le succès de cette voie. Si ces deux indicateurs recouvrent de grandes disparités selon la région linguistique et les professions concernées, il reste néanmoins que le niveau scolaire des candidats est souvent le plus grand obstacle.

Des actions préventives ont été mises en place pour venir soutenir ces apprentis en difficulté. Elles permettent d'identifier les jeunes concernés le plus tôt possible dans leur cursus et tentent de leur apporter une solution. L'implication et la collaboration de tous les partenaires de la formation est un gage de succès pour la réussite de ces mesures.

La FONPRO finance deux mesures portées par les milieux associatifs privés :

- ✓ Des appuis individuels dispensés par des intervenants socio-pédagogiques (CoachApp). Ces appuis peuvent prendre la forme de cours de soutien dans les branches scolaires ou techniques, mais aussi d'aide à l'acquisition de méthodes d'apprentissage, d'organisation du travail, de gestion des échéances ou du stress.
- ✓ Des appuis ciblés pour des groupes de 3 à 4 personnes encadrés par des étudiants (App-App) et répondant à des besoins spécifiques.

Les résultats de ces mesures sont unanimement reconnus sur le terrain, par tous les partenaires de la formation professionnelle : apprentis, patrons, enseignants et parents.

Mesures d'appui des apprentis

2016	1'020 apprentis	CHF 925'000
2017	1'080 apprentis	CHF 960'000
2018	1'100 apprentis	CHF 910'000

PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

3. LE FINANCEMENT DES STAGES PROFESSIONNELS OBLIGATOIRES

La FONPRO finance les frais d'encadrement, pour les structures d'accueil, des stages professionnels prévus par les ordonnances de formation.

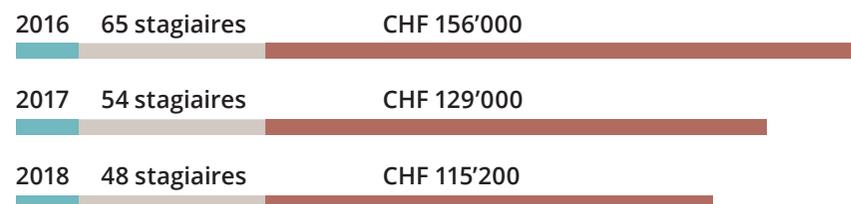
Seuls les stages professionnels dans le cadre de la formation CFC au sens de l'ordonnance fédérale de formation (ORFO) peuvent être financés. Un montant forfaitaire annuel de CHF 2'400.- est versé par stagiaire disposant d'un contrat de stage validé par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

Afin de recevoir ce financement, la Fondation informe par courrier les structures d'accueil qui peuvent y prétendre à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Ces dernières peuvent alors déposer une demande de financement à travers la plateforme de demandes en ligne www.fonprostages.ch.

Les montants sont versés directement auprès des structures d'accueil bénéficiaires.

Financement des stages professionnels obligatoires



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

4. PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Le fait que deux tiers des jeunes en Suisse s'orientent vers la formation professionnelle initiale prouve la puissance d'attraction de cette filière. Pourtant l'âge moyen en première année d'apprentissage dans le canton de Vaud de 19 ans illustre le manque de séduction qu'elle exerce sous nos latitudes.

Or il est prouvé que les atouts de la formation professionnelle initiale sont multiples. Elle met à la disposition des jeunes un large éventail de possibilités de formations pratiques ; elle permet d'acquérir de solides connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession ; elle est constituée de cursus sans cesse mis à jour pour refléter la réalité des besoins des professionnels en entreprise et assure donc l'employabilité de ceux qui la suivent ; elle est toujours plus attractive en raison d'offres d'enseignement bilingue, de même que de possibilités d'échanges avec d'autres pays ; elle est enfin systématiquement le point de départ de formations supérieures certifiantes.

Il est prouvé également que les questions d'orientation se posent tôt, à l'âge où les prescripteurs sont les parents et les enseignants. Comment les sensibiliser alors au fait que cette filière ne devrait jamais être un choix par défaut ? Par l'information bien sûr et ... la démonstration !

Le « Salon des Métiers et de la Formation Lausanne » se tient chaque année afin de permettre aux jeunes et à leurs proches de s'informer des possibilités existantes.

Être au fait de l'actualité des offres de formation n'est pas chose aisée car cette filière est en mutation permanente pour répondre aux besoins de l'économie. Les élèves et leur famille peuvent obtenir sur le salon des informations au sujet des perspectives de carrières, riches et variées, que la formation professionnelle initiale peut offrir.

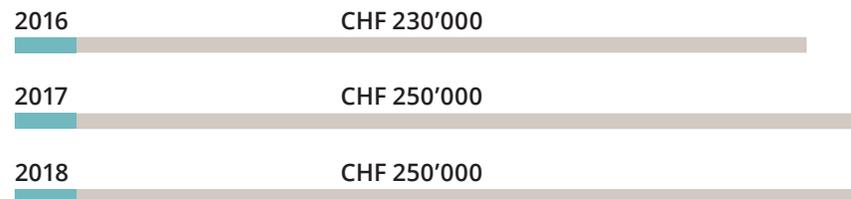
Cette manifestation, qui s'est déroulée du 27 novembre au 2 décembre dernier à Beaulieu, prouve chaque année son rôle essentiel avec plus de 34'000 visiteurs en 2018, dont 13'000 élèves et enseignants.

La FONPRO participe à son financement à hauteur de CHF 250'000.- permettant ainsi de faire baisser le prix du m² pour les exposants. Pour cette neuvième édition, 540 métiers ont été présentés par 103 exposants, le tout sur près de 10'000 m² de surface d'exposition. Des stands réalisés avec soin permettent aux professionnels, aux formateurs et aux apprentis de faire découvrir leurs métiers afin d'informer et d'intéresser les jeunes visiteurs.

Pour les associations professionnelles et les entreprises formatrices qui forment des apprentis, transmettent leur savoir et constituent leur relève, le but est de parvenir à attirer de jeunes talents pour trouver suffisamment d'apprentis motivés par les places offertes.

Chaque année le point fort de ce rendez-vous reste la présentation par les apprentis en formation de leur métier. Toujours emplis de fierté, parfois de passion, ces apprentis en démonstration reste le meilleur atout pour donner envie aux plus jeunes de les imiter.

Financement de la promotion de la formation professionnelle initiale



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

5. L'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Avec près de 22'000 personnes qui ont obtenu un brevet ou un diplôme fédéral en Suisse en 2016, l'enquête sur la formation professionnelle supérieure menée par l'Office fédéral de la statistique et publiée en janvier 2019 met en évidence l'importance de cette filière, grande pourvoyeuse des diplômés du degré tertiaire. Suite logique de la formation professionnelle initiale, à la fois théorique et pratique, la formation professionnelle supérieure permet d'acquérir les qualifications nécessaires à l'exercice d'activités impliquant des responsabilités.

Les personnes qui entreprennent ces cursus exigeants recherchent un tremplin professionnel et déclarent percevoir des effets positifs en lien avec ces certifications dès l'année suivant leur obtention. Rappelons que les contenus de ces formations, de même que des procédures d'examen sont définis par les associations professionnelles et les organisations du monde du travail. Ces cursus assurent en conséquence à chacun une bonne employabilité tout au long de sa carrière en même temps qu'ils permettent aux entreprises de trouver une main d'œuvre hautement qualifiée capable d'assurer un niveau de compétences indispensables à leurs activités.

La FONPRO finance directement les salariés des entreprises vaudoises qui entreprennent une formation professionnelle supérieure, souvent très coûteuse. Le financement porte sur les frais d'écologie du candidat (25% des frais et plafonnés à CHF 2'500.-) de même que sur la taxe d'examen (plafonnée à CHF 3'000.-). En 2018, ce sont près de 800 candidats suivant des formations menant à des brevets et diplômes fédéraux qui ont bénéficié d'un soutien financier direct pour leurs frais de formation et d'inscription aux examens, faisant encore progresser le nombre de salariés financés, et ce pour la huitième année consécutive.

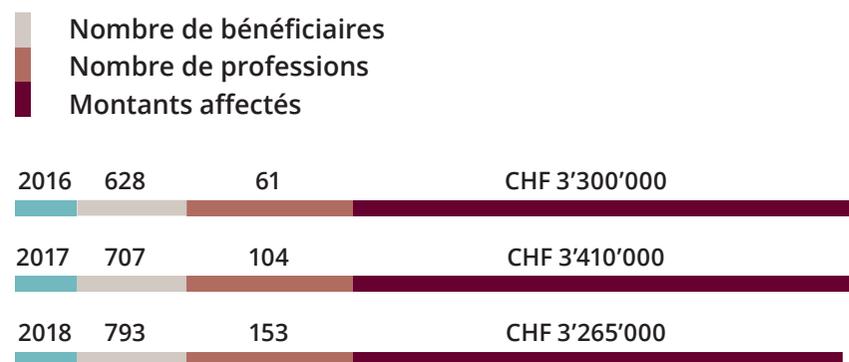
La FONPRO étant exclusivement alimentée par les entreprises vaudoises, le demandeur doit être salarié, au moment du dépôt de sa demande,

après d'une entreprise située dans le canton de Vaud. Le candidat doit également payer personnellement tout ou partie des frais de formation et d'examen. Les employés dont les frais de formation sont partiellement pris en charge par leur entreprise, une institution ou par un tiers peuvent également faire une demande d'aide pour le solde restant à leur charge. Toutes les informations concernant les conditions de ce financement sont données sur notre site internet www.fonpro.ch.

La Confédération, sous certaines conditions, octroie depuis le 1er janvier 2018 un financement direct à la personne pour celles et ceux qui entreprennent une formation professionnelle supérieure. Ce financement peut s'additionner à celui de la FONPRO.

Le dépôt de la demande de soutien financier se fait à travers un formulaire de demande en ligne disponible sur le site internet dédié www.fonprosup.ch.

Financement de la formation professionnelle supérieure



PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

6. L'INFORMATION DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Fondation poursuit son effort de communication afin de s'assurer que tous les bénéficiaires potentiels des mesures qu'elle finance soient correctement informés.

Ainsi, après avoir intégralement repensé son site internet l'an passé afin de permettre à tout un chacun de trouver une information ciblée et pertinente, **la Fondation met à disposition de ses utilisateurs dès ce printemps un service de messagerie instantanée**. Le but est de pouvoir offrir une aide efficace de même qu'un service de qualité aux personnes ayant besoin d'informations spécifiques. Ce service sera disponible en direct aux heures d'ouverture des bureaux et accessible depuis le site internet **www.fonpro.ch**. Il sera mis en ligne au courant du printemps pour une période de test et sera pérennisé en cas de succès.

Une capsule vidéo explicative du mode de financement des cours interentreprises a également été réalisée. Destinée aux entreprises formatrices, cette vidéo a été créée afin de les sensibiliser à l'effort financier fait par le canton et la FONPRO dans la prise en charge des coûts des cours interentreprises. Le souhait consiste surtout à informer les entreprises formatrices de l'existence d'éventuels soldes de coûts restants à leur charge, afin qu'elles puissent juger de la pertinence des factures qu'elles sont susceptibles de recevoir.

La Fondation a continué d'initier des séances d'information auprès des entreprises formatrices afin de répondre à leurs interrogations et de leur présenter les actions de la FONPRO. Cette démarche rencontre toujours un franc succès.

Avec la récente entrée en vigueur du financement à la personne par la Confédération, la Fondation a également continué son effort de communication dans le cadre de la formation professionnelle supérieure

afin que les salariés des entreprises vaudoises souhaitant entreprendre une telle formation disposent de l'ensemble des informations leur permettant de bénéficier des financements à disposition.

La FONPRO a par ailleurs multiplié les rencontres avec les acteurs de la formation professionnelle afin de pouvoir les informer des mesures qu'elle soutient et de répondre à leurs questions. Qu'il s'agisse d'organismes de cours interentreprises, d'associations professionnelles, de même que d'intervenants de la formation professionnelle supérieure, de prescripteurs ou d'organismes de formations, le but est d'informer tous les acteurs des démarches permettant de bénéficier des contributions de la Fondation.

La FONPRO convie également chaque année tous les organismes de cours interentreprises ayant des apprentis vaudois à une séance d'information, organisée en partenariat avec les services de la DGEP. Le cadre légal, les modalités de subventionnement, de même que les principes rigoureux de surveillance leur sont rappelés. Les nombreux échanges permettent à chacun de trouver les réponses aux questions posées.

La FONPRO communique enfin également à travers des actualités mises en ligne sur son site **www.fonpro.ch**, ainsi que par le biais de la presse généraliste ou professionnelle. L'équipe se déplace également volontiers pour présenter la Fondation lors d'événements professionnels, tels que les assemblées générales des associations professionnelles par exemple, lorsqu'elle y est invitée.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

Actif	2018 CHF	2017 CHF
Actif circulant	28'710'623	29'410'197
Liquidités	14'956'409	16'018'782
AFC impôt anticipé	3'349	-
Avances de prestations	5'263'084	6'112'476
Actifs transitoires	8'487'780	7'278'939
Total de l'actif	28'710'623	29'410'197

Passif	2018 CHF	2017 CHF
Engagements à court terme	4'231'286	4'525'980
Créanciers	505'096	334'749
Passifs transitoires	411'385	518'500
Provision cours interentreprises	1'600'000	3'152'731
Provision brevets et diplômes	304'805	-
Provision matériel et locaux d'examen	1'335'000	300'000
Provision rétrocession autres fonds	75'000	220'000
Fonds affectés	16'423'850	15'628'800
Fonds d'égalisation cours interentreprises	16'015'850	15'288'000
Fonds d'égalisation encadrement stages professionnels	108'000	40'800
Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPPr)	300'000	300'000
Capital de la Fondation	8'055'487	9'255'417
Réserve générale	8'055'487	9'255'417
Résultat de l'exercice	-	-
Total du passif	28'710'623	29'410'197

ÉLÉMENTS FINANCIERS

COMPTE D'EXPLOITATION

	2018 CHF	2017 CHF
Produits	28'024'838	26'737'411
Contributions des employeurs *	27'907'789	26'843'860
./. Frais de perception des contributions par les Caisses d'allocations familiales	-154'169	-154'387
Autres produits	20'529	43'438
Produits exceptionnels	250'689	4'500
Total des produits	28'024'838	26'737'411
Charges		
Prestations	-27'241'692	-27'328'156
Cours interentreprises *	-21'201'139	-21'286'178
Encadrement stages professionnels *	-126'000	-130'800
Matériel et locaux d'examen	-1'386'687	-1'702'063
Brevets et diplômes *	-3'569'943	-3'412'003
Mesures encadrement apprentis	-909'248	-960'989
Aides individuelles	-2'245	-827
Rétrocessions autres fonds *	-46'430	164'704
Frais de fonctionnement	-885'072	-970'126
Honoraires	-753'900	-756'000
Autres frais de fonctionnement	-131'172	-214'126
Total des charges	-28'126'764	-28'298'282
Résultat d'exploitation	-101'926	-1'560'871

	2018 CHF	2017 CHF
Résultat d'exploitation	-101'926	-1'580'870
Résultat financier	-53'105	-165
Produits financiers	9'569	-
Charges financières	-62'674	-165
Résultat avant variation des fonds affectés	-155'031	-1'561'036
Résultat des fonds affectés	-1'044'900	-1'215'238
Attribution (-) / Prélèvement (+) au Fonds d'égalisation cours interentreprises *	-727'850	-984'000
Attribution (-) / Prélèvement (+) au Fonds d'égalisation encadrement stages professionnels *	-67'200	18'000
Financement projet général de formation	-249'850	-249'238
Prélèvement Fonds projets de formation	249'850	249'238
Attribution au Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPPr)	-249'850	-249'238
Résultat de l'exercice avant variation du capital de l'organisation	-1'199'931	-2'776'274
Dissolution (+) / Attribution (-) de la réserve générale	1'199'931	2'776'274
Dissolution (+) / Attribution (-) du capital libre	-	-
Résultat de l'exercice	-	-

* détails selon point 3.7 de l'annexe aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES

3.7 DÉTAILS DE DIVERS POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION

Produits	2018 CHF	2017 CHF
Contribution des employeurs		
de l'exercice en cours	26'800'000	26'200'000
Provisions au 31.12	580'000	140'000
./. Dissolution nette de provision de l'exercice antérieur	-140'000	-50'000
Contribution des employeurs de l'exercice antérieur	667'789	553'860
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	27'907'789	26'843'860
 Charges		
Cours interentreprises		
Réalisé	22'753'870	18'604'859
Provisions au 31.12	1'600'000	3'152'731
./. Dissolution nette de provision des exercices antérieurs	-3'152'731	-471'412
	21'201'139	21'286'178
Affectation au fonds d'égalisation cours interentreprises	16'015'850	15'288'000
Dissolution du Fonds d'égalisation cours interentreprises	-15'288'000	-14'304'000
Sous-total; différence entre l'affectation et la dissolution	727'850	984'000
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	21'928'989	22'270'178

Encadrement stages professionnels	2018 CHF	2017 CHF
Réalisé	115'200	129'600
./. Dissolution nette des charges payées d'avance	64'800	66'000
Charges payées d'avance	-54'000	-64'800
	126'000	130'800
Affectation au fonds d'égalisation stages professionnels	108'000	40'800
Dissolution du fonds d'égalisation stages professionnels	-40'800	-58'800
Sous-total; différence entre l'affectation et la dissolution	67'200	-18'000
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	193'200	112'800
 Brevets et diplômes		
Réalisé	3'265'138	3'412'003
Provisions au 31.12	304'805	-
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	3'569'943	3'412'003
 Rétrocession aux autres fonds		
Réalisé	191'430	215'296
Provisions au 31.12	75'000	220'000
./. Dissolution nette provision des exercices antérieurs	-220'000	-600'000
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	46'430	-164'704

LE CONSEIL DE FONDATION

Nommé par le Conseil d'Etat, le Conseil de fondation est l'organe de décision de la FONPRO.

Il assume les tâches suivantes :

- Représenter la Fondation envers les tiers
- Proposer au Conseil d'Etat l'organe de révision externe
- Désigner l'administrateur, fixer ses honoraires et élaborer son cahier des charges
- Fixer le taux de contribution des employeurs vaudois
- Edicter les directives relatives au cadre d'intervention
- Définir les parts de financement pour chaque prestation
- Adopter le budget de la Fondation et le rapport annuel
- Publier les comptes
- S'assurer de la bonne utilisation par les bénéficiaires des contributions allouées

La FONPRO est une fondation de droit public gérée conjointement par le patronat, les syndicats et l'Etat de Vaud.

Les membres au 31.01.2019

Philippe Thuner	Président, représentant patronal
Olivier Barraud	Vice-président, représentant syndical
Yves Defferrard	Membre, représentant syndical
Lionel Eperon	Membre, représentant Etat de Vaud
Stéphanie Grimm	Membre, représentante patronale
Julien Guex	Membre, représentant patronal
Raphaël Ramuz	Membre, représentant syndical
Catherine Staub	Membre, représentante patronale
Georges Zünd	Membre, représentant patronal
Jean-Pierre Delacrétaz	Membre à titre consultatif DFJC – DGEP



RAPHAËL RAMUZ, JEAN-PIERRE DELACRÉTAZ, LIONEL EPERON, PHILIPPE THUNER, GEORGES ZÜND
CATHERINE STAUB, STÉPHANIE GRIMM, OLIVIER BARRAUD

L'ADMINISTRATEUR

L'équipe de la FONPRO se compose à ce jour de cinq personnes pour un total de 3,8 ETP. Il s'agit de Nathalie Bernheim, secrétaire générale, Marine Favre, secrétaire générale adjointe, Estelle Borgeat et Coralie Candolfi, collaboratrices, ainsi que Dauana Mendes, comptable.

La Fondation a tout au long de l'année 2018 traité les demandes suivantes :

- 333 liées aux CIE à travers le site www.ciech.ch,
- 48 concernant les stages à travers le site www.fonprostages.ch,
- 1'160 liées aux brevets et diplômes à travers le site www.fonprosup.ch.

Toutes ces décisions induisent environ CHF 22,7 millions de paiements et la surveillance y relative.

Le Conseil de fondation a confié au Centre Patronal, à Paudex, la tâche d'administrer la Fondation cantonale pour la formation professionnelle dans le cadre d'un mandat.

Toute l'équipe de la FONPRO attache une grande importance au soin et à la rapidité de traitement apportés à chaque demande, afin d'offrir le meilleur service possible.

Les tâches de l'administrateur sont les suivantes :

- Gérer et administrer la Fondation selon les directives du Conseil de fondation qui définit son cahier des charges
- Tenir le secrétariat et la comptabilité de la Fondation
- Traiter les demandes de participation financière
- Proposer au Conseil de fondation le taux de contribution des employeurs vaudois
- Préparer le budget et le rapport d'activités annuel
- Informer les organisations du monde du travail
- Coordonner les relations avec les autres fonds



DAUANA MENDES, NATHALIE BERNHEIM, ESTELLE BORGEAT, MARINE FAVRE

LA FONPRO EN CHIFFRES

Prestations financées

Résultats en 2018



RÉSEAUX ET PARTENAIRES

Prestataires de cours interentreprises

- 2roues Suisse Section Romande
- A+P DO IT YOURSELF
- A+P FLOWER
- ACFIE Formation
- Agora
- Agrotec Fribourg-Freiburg
- Agrotec Vaud
- AM Suisse
- APMI
- Artisans Boulangers-Confiseurs du canton de Genève
- ARTOS
- Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens
- Association Convenience Kiosque
- Association Cours des Installateurs Electriciens Genevois
- Association des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du canton de Fribourg
- Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité
- Association des Cours Interentreprises de l'Union des Fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais
- Association des fabricants de décolletages et de taillages
- Association des transitaires de Suisse Occidentale
- Association du Conseil Paritaire de la Carrosserie de Genève
- Association FAI Formation Genève
- Association fribourgeoise des maîtres plâtriers-peintres
- Association fribourgeoise pour l'organisation des cours interentreprises
- Association PharmaGenève
- Association romande d'apprentissage en meunerie
- Association romande des agents d'exploitation
- Association romande des droguistes, représentation Vaudoise
- Association romande des fleuristes
- Association romande des médiamaticiens
- Association romande des métiers de la bijouterie
- Association romande des métiers de la pierre
- Association romande des réalisateurs publicitaires
- Association romande pour le Commerce de la Photo et sa Formation
- Association Spedlogswiss Romandie pour la Formation Professionnelle
- Association suisse de recyclage du fer, du métal et du papier
- Association suisse des constructeurs navals
- Association suisse des détaillants d'articles de voyage et de maroquinerie
- Association suisse des détaillants en alimentation
- Association suisse des détaillants en jouets
- Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires
- Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres
- Association suisse des entreprises de forage et de sciage du béton
- Association suisse des esthéticiennes
- Association suisse des garnisseurs en carrosserie
- Association suisse des magasins d'articles de sport
- Association suisse des maisons spécialisées en horlogerie et bijouterie
- Association suisse des maîtres paveurs
- Association suisse des papeteries
- Association suisse des techniciens en orthopédie
- Association suisse du froid

- Association suisse pour la formation en soins animaliers
- Association suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association valaisanne des paysagistes
- Association vaudoise des banques
- Association vaudoise des écoles d'assistantes médicales
- Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation
- Association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers
- Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir
- Association vaudoise pour la formation dans les métiers de la boulangerie-pâtisserie-confiserie
- Association vaudoise pour les métiers de laboratoire
- Audemars Piguet (Marketing) SA
- Ausbildungs- und Prüfungsbranche Musikinstrument
- Ausbildungs- und Prüfungsbranche Parfumerie
- Ausbildungsdachverband der Kanalunterhaltsbranche
- Ausbildungszentrum für die Schweizer Fleischwirtschaft
- Blancpain SA
- BOBST MEX SA
- Branche de formation et d'examen construire et habiter
- Branche Handel Kaufmännische Grundbildung
- Branchenverband Deutschschweizer Wein
- Bureau des Métiers
- C-FOR, centre de formation des services industriels de Lausanne
- Callnet
- Centre d'éducation permanente pour la fonction publique
- Centre de formation de Grangeneuve
- Centre de formation professionnelle Berne francophone
- Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment
- Centre de formation professionnelle par DECS-SFOP Etat du Valais
- Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises
- Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
- CFPS du Château de Seedorf

- Chambre Valaisanne de l'Agriculture
- CIE des coiffeurs vaudois
- Cie Jardins Suisse Fribourg
- CILA, bâtiment N
- Coiffure Suisse, section Fribourg
- Collectif Romand - CIE - Technique Dentaire
- Commission des cours d'introduction aux métiers de menuisier, charpentier et ébéniste
- Commission des cours interentreprises des notaires romands
- Commission des cours interentreprises du canton de Fribourg pour la profession de dessinateur(trice) CFC, orientation Génie civil
- Commission vaudoise de formation en assurances
- Commission vaudoise pour la formation professionnelle des dessinateur(trice)s en bâtiment
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Neuchâtel
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton du Valais
- Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens
- Communauté de travail TDA
- Cours d'introduction des dessinateurs CFC - orientation architecture
- Délégation à la formation I+D
- Département Sécurité et Environnement - DGE - Formation professionnelle forestière
- Die Interessengemeinschaft Kunsthandwerk Holz
- Ecole d'arts appliqués
- Ecole Panorama
- Espace Compétences SA
- Fédération des Carrossiers Romands Vaud
- Fédération fribourgeoise des entrepreneurs

- Fédération suisse des agences de voyages
- Fédération suisse des urbanistes
- Fédération vaudoise des entrepreneurs, Ecole de la construction
- Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs
- Forces aériennes Payerne
- ForêtSuisse
- FormaPro
- Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en génie civil
- Groupement suisse de l'industrie mécanique
- Grundbildung Kaufleute Kommunikation
- H+ Bildung
- Hotel & Gastro Union
- Hôtel et Gastro Formation Fribourg
- Hôtel et Gastro Formation Vaud
- Hotel und Gastro Formation
- Hotelleriesuisse
- ICT-Formation professionnelle de suisse occidentale
- Industrie du bois Suisse
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg
- Interessengemeinschaft Berufsbildung Bekleidungsgestalter
- Interessengemeinschaft Musikinstrumentenbauer
- Intérieursuisse - Association suisse des maisons d'aménagement intérieurs et des selliers
- Jardins Suisse Vaud
- JardinSuisse
- Kommission für Zeichner Fachrichtung Raumplanung und Landschaftsarchitektur
- Kompetenzzentrum INDUSTRIELACKIERER
- LOGIN Berufsbildung
- LOGIN formation professionnelle
- Maison romande de la propreté
- Manufacture Jaeger-LeCoultre Branch of Richemont Int. SA
- Métal Fribourg
- Montres Breguet SA
- OdA Bewegung und Gesundheit
- Oda Hauswirtschaft Bern
- ODA LANDI
- OdA Wald BE VS
- Organisation der Arbeitswelt Pferdeberufe
- Organisation pour la formation commerciale fiduciaire-immobilière
- Organisation Romande des Cours interentreprises des Géomaticiens
- OrTra Santé-Social Fribourg
- OrTra Santé-Social Genève
- OrTra Santé-Social Vaud
- OVAP Valais
- Poste CH SA Centre de formation
- R-Suisse
- Reifenverband der Schweiz
- Richemont Fachschule SBKV Stiftung
- SantéSuisse
- Schuhschweiz
- Schweizer Verband der Orthopädie-Techniker
- Schweizerischer Verband Bild und Rahmen
- Secrétariat des CIE en ameublement
- Service des forêts et de la faune
- Service Fashion + Style GmbH
- Société des pharmaciens du canton de Fribourg
- Société des vétérinaires suisses
- Société suisse d'industrie laitière
- Société suisse des maîtres poêliers-fumistes et carreleurs
- Société Vaudoise de Pharmacie
- Société vaudoise des médecins-dentistes

- Société vaudoise et romande des patrons pâtisseries-confiseurs, chocolatiers, glaciers
- Stiftung des Schweizer Optikverbandes für die berufliche Aus- und Weiterbildung
- Stiftung für Oberflächentechnik
- Suissemusic
- Suissetec Fribourg
- Swiss Association Polydesigner3D - CIE P3D
- Swiss Fashion Stores
- Swiss Graphic Designers
- Swiss Men Women Stores
- Swissavant Wirtschaftsverband Handwerk und Haushalt
- Swissmem Academy
- Union fribourgeoise des carrossiers
- Union Patronale du Canton de Fribourg
- Union pour le tissage artisanal
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section Fribourg
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise
- Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision
- Union suisse des photographes professionnels
- USMM section Vaud
- Verband Fuss und Schuh
- Verband Leder Textil Schweiz
- Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz
- Verband Schweizerischer Gemüseproduzenten
- Verband Textilpflege Schweiz
- Verband Zoologischer Fachgeschäfte der Schweiz
- Verein Bildung Hörsystemakustik
- Verein kaufm. Grundbildung HGT
- Verein Polybau
- Viscom
- Zimmerleute Ausbildungszentrum Zentralschweiz

Entreprises encadrant un stagiaire assistant socio-éducatif (ASE)

- APEMS de Montchoisi
- APERO - Garderie Liloane
- Association Enfance et Jeunesse
- Association Enfance et Jeunesse - CVE Bellefontaine
- Association Grattapaille - CVE Grattapaille
- Association Gribouille - crèche et maternelle
- Association La Branche
- Association Le Cerf-Volant
- Association Les Trolls en Tablier Bleu
- Association St-Camille
- Caritas Vaud
- CAT - Jardins de la Plaine
- CAT Kanumera
- Centre de Formation TEM-Nord - Fondation de Verdeil
- Centre de soins et de santé communautaire
- Centre social et curatif
- CHUV - EMS Soerensen - La Rosière
- CHUV - Espaces éducatifs DMCP
- Cité Radieuse
- Commune de Préverenges
- Commune de Renens - Le Tournesol
- Commune de Vevey - Garderie Les Cèdres
- Commune de Vevey - La Pomme d'Or
- Crèche "Le Chat Botté"
- Crèche Croc'Pom
- Crèche Croquelune
- Crèche Easy Kids
- Crèche Les Colinets
- Crèche Piccolo Mondo
- Crèche-garderie Pain d'Epice

- Croqu'Lune
- CVAJ - Maison de l'Enfance
- CVE de Bellevaux
- CVE de l'Ancien Stand
- CVE de la Borde
- CVE de la Bourdonnette
- CVE de la Cité
- CVE de Valency
- CVE Domino
- CVE Entrebois
- CVE Grattapaille - Site Les Lucioles
- CVE La Chenille
- CVE Malley Prairie - L'Attique
- CVE Petit-Vennes
- CVE Polychinelle
- Ecole A. Buchet - Fondation Espérance
- Ecole d'enseignement spécialisé d'Arcangier - Fondation Verdeil
- EFAJE
- EFAJE - Garderies des Fontaines
- EMS Bois-Gentil
- EMS Bru
- EMS Clair Vully
- EMS La Maison d'Orphée S.A
- EMS La Vernie
- EMS Le château de Corcelles
- EMS Le Phare-Elim
- EMS Le Signal
- EMS Les Châteaux
- EMS Les Novalles SA
- Ensemble hospitalier de la Côte - Site le Pâquis
- Entraide Familiale - Espace 1000 Pattes
- EPNF - Espace Perce-Neige
- EPSM La Maison Collonges
- EPSM Les Tilleuls
- EPSM Sans Souci
- ESE Le Rôtillon
- Etablissements hospitaliers du Nord-Vaudois
- Fabricants de Joie
- FACEME - Garderie La Coccinelle
- FACEME - La Pouponnière
- FACEME - UAPE Scoubidou
- Fondation Asile des aveugles
- Fondation Beauséjour
- Fondation Beau-Séjour - Centre de jour Panorama
- Fondation Claire Magnin
- Fondation Commandant Baud
- Fondation Crèche des Fontaines
- Fondation CSC - St-Barthélemy
- Fondation d'Accueil des Enfants de Grandson et environs - Les P'tits Bouchons
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - Nurserie La Tourterelle
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - Relais maternel
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - UAPE
- Fondation de l'Orme
- Fondation de Lavigny - Plein Soleil
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - Nurserie La Tourterelle
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - Relais maternel
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - UAPE
- Fondation de l'Oriel
- Fondation de l'Orme
- Fondation de Verdeil
- Fondation de Vernand - Secteur Enfance et Transition
- Fondation des Acacias - CVE Le Tilleul
- Fondation des structures d'accueil de l'enfance
- Fondation des structures de l'enfance - Garderie du Parc

- Fondation des structures de l'Enfance de la Tour-de-Peilz - Garderie Croqu'Lune
- Fondation Donatella Mauri
- Fondation Dr A. Combe - La Cassagne
- Fondation du Midi
- Fondation Eben-Hézer - Cité du Genévrier
- Fondation Echaud
- Fondation Ecole de Mémise
- Fondation EMS des 4 Marronniers
- Fondation EMS La Venoge
- Fondation EMS Le Marronnier
- Fondation Entre-Lacs
- Fondation Gambetta
- Fondation grandsonnoise d'accueil de l'enfance - Garderie Papayou
- Fondation la Branche - Maison Korczak
- Fondation La Case
- Fondation La Colline
- Fondation La Crèche Les Mômes
- Fondation La Croisée de Joux
- Fondation La Monneresse
- Fondation La Pouponnière et l'Abri
- Fondation la Pouponniere et l'Abri CVE des Marronniers
- Fondation La Primerose (CAT Kanumera)
- Fondation La Rozavère
- Fondation les Baumettes
- Fondation Les Eglantines
- Fondation Les Oliviers
- Fondation Mont-Calme
- Fondation Perceval
- Fondation Piccolino - Fondation pour l'accueil de jour des enfants de Lavaux
- Fondation Primer Roche - EMS Le Grand-Pré

- Fondation Renée Delafontaine
- Fondation Saphir
- Fondation Saphir - EMS du Jura
- Fondation Saphir EMS Contesse
- Fondation Silo
- Fondation Verdeil - Ecole de Rovéréaz
- Fondation Yverdonnoise pour l'Accueil de l'Enfance - Garderie Tom Pouce
- Garderie Arc-en-Ciel
- Garderie Bois-Gentil
- Garderie du Servan
- Garderie L'Arche de Noé
- Garderie La Barcarolle
- Garderie la Courte Echelle
- Garderie La Croquignole
- Garderie la Galipette
- Garderie La Girolle
- Garderie le Colibri
- Garderie les Chattons
- Garderie Les Libellules
- Garderie Les Lucioles
- Garderie-Nurserie Mosaïque
- Gesthom Sàrl - Fondation Pro-Home - UATp Le Passage
- Home Salem
- Home-Atelier Linde
- Institut St. Joseph
- Institution de Lavigny
- L'Espérance
- L'Hirondelle
- La Castalie
- La Fontanelle
- La Gardoche
- Le Foyer

- Le Parc SA - Domaine de la Gracieuse
- Les Petits Acrobates
- Maison d'accueil Praz-Soleil
- Nurserie-garderie Mosaïque
- Nursery de Lutry
- Nursery-garderie Les Bout'choux
- Nursery-Garderie Pinocchio
- P'tit Flon Sàrl
- Petite enfance
- Pillonel Sophie Fondation Echaud
- Réseau AJERCO - Garderie Croquelune
- Réseau d'accueil de jour Dame Tartine - Site Yens
- Réseau enfance AJERCO
- Résidence L' Eaudine
- Résidence La Girarde
- Résidence Les Trémières SA
- Trottiz SA
- UAPE La Fontaine Magique
- UAPE Le Rendez-vous
- UAPE Les Castors-Apajym
- UAPE Marais'Cré
- ULM - La R.E.F - Fourchette
- Ville de Renens - Crèche La Farandole

Partenaires App-App : Membres de la CODEV

- Aigle Région
- La Communauté régionale de la Broye (COREB)
- L' Association de la Région de Cossonay, Aubonne et Morges (ARCAM)
- L' Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV)
- L' Association Pays-d'Enhaut Région
- L' Association pour la promotion économique de la région Riviera – Lavaux (PROMOVE)
- L' Association pour le Développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
- L' Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)
- Lausanne Région
- Le Conseil régional du district de Nyon (Régionyon)

Encadrement des apprentis :

- Groupement pour l'apprentissage - GPA

Contact

Administrateur :

Nathalie Bernheim, Secrétaire générale
Marine Favre, Secrétaire générale adjointe

Coordonnées :

FONPRO Fondation cantonale pour la formation professionnelle
Case postale 1215 1001 Lausanne

Tél. : 058/796 39 37
info@fonpro.ch www.fonpro.ch
www.ciech.ch
www.fonprostages.ch
www.fonprosup.ch

Rédaction : Nathalie Bernheim
Collaboration : Marine Favre
Graphisme et mise en page : We studio
Photographies : Julien Palmilha
Sources : canton de Vaud, DEFR, KOF, OFS, SEFRI
Remerciements à : Hôtel & Gastro Formation Vaud

Lexique

AFP :	Attestation fédérale de formation professionnelle
APP-APP :	Appuis apprentis
ASE :	Assistant socio-éducatif
CAF :	Caisse d'allocation familiale
CFC :	Certificat fédéral de capacité
CIE :	Cours interentreprises
COACH APP :	Coaching apprentis
CODEV :	Coordination du développement économique vaudois
DEFR :	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DFJC :	Département de la formation de la jeunesse et de la culture
DGEP :	Direction générale de l'enseignement postobligatoire
ETP :	Équivalent temps plein
FONPRO :	Fondation cantonale pour la formation professionnelle
FPS :	Formation professionnelle supérieure
GPA :	Groupement pour l'apprentissage
KOF :	Centre de recherches conjoncturelles
OFS :	Office fédéral de la statistique
ORFO :	Ordonnance fédérale de formation
SEFRI :	Secrétariat d'Etat à la formation , à la recherche et à l'innovation